

## Les devoirs conditionnels et inconditionnels de la justice chez Rawls

Andrew Lister

Rawls soutient que la « théorie des conditions idéales » est la partie fondamentale de la théorie de la justice, affirmant que seule une théorie de « l'obéissance stricte » permet une compréhension systématique des problèmes urgents de « l'obéissance partielle ». Plusieurs ont nié qu'on doit avoir un modèle d'une société parfaitement juste avant d'aborder les questions de justice dans notre monde imparfait. Pourtant, ce qui justifie un tel point de départ c'est l'idée quelque peu réaliste que nos devoirs de justice ne sont pas tous inconditionnels, mais supposent la réciprocité sur la part des autres. Il faut donc savoir ce qu'on doit à ceux qui se conforment à la justice si l'on veut identifier nos obligations quant à ceux qui ne se conforment pas à la justice. Selon l'utilitarisme, par contre, même si nos actions peuvent dépendre du niveau de conformité morale dans notre société, notre seul devoir est de promouvoir le bonheur général. Ce lien entre méthodologie et éthique soulève de nombreuses questions. Quels devoirs sont conditionnels, selon Rawls, et quels devoirs ne le sont pas? Qu'est-ce qui justifie ces conditions, et quelle est leur structure? Ces questions sont camouflées par le présupposé d'obéissance stricte, et Rawls ne les a jamais abordées de manière systématique. Le but de ce travail est de réunir les indices que l'on trouve dans son oeuvre, et d'élucider leur logique.